



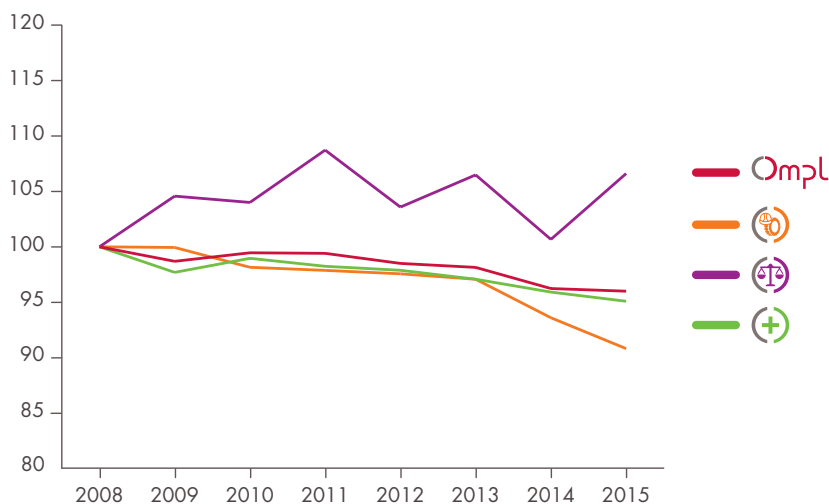
Le Baromètre Entreprises de l'OMPL présente les informations saillantes concernant le tissu entrepreneurial dans lequel évoluent les entreprises libérales du champ de l'OMPL<sup>1</sup>. Ce baromètre offre une photographie instantanée, tout en intégrant les principales évolutions sur les dernières années.



UN REPLI DU NOMBRE  
D'ENTREPRISES  
EMPLOYEUSES  
DEPUIS 2008

Globalement, le nombre d'entreprises employeuses est tendanciellement orienté à la baisse depuis 2008. Le phénomène est particulièrement marqué pour le secteur cadre de vie-technique qui, en proportion, connaît la plus forte variation négative. En revanche, le secteur juridique fait figure d'exception avec une croissance du nombre d'entreprises employeuses observée chaque année sur la période.

Entreprises employeuses : évolution annuelle 2008-2015  
(indice base 100 en 2008)



Données au 31/12. Sources : Actalians 2009-2015.



Par rapport à 2008, dans le secteur cadre de vie-technique, le nombre d'entreprises employeuses a diminué de -9,2 % en 2015.

**Entreprises employeuses** : entreprises du champ de l'OMPL cotisantes à Actalians, exclusion faite des organismes de formation ou professionnels.

**Entreprise** : entité légale constituant une unité organisationnelle de production de biens et de services. Elle est composée d'un ou plusieurs établissements.

**Établissement** : unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise.

**Sociétés commerciales et assimilées** : forme juridique agrégée des entreprises comprenant les EURL, SA, SARL, SAS, SNC, SEL et les statuts assimilés.

**Entreprises individuelles** : forme juridique agrégée des entreprises comprenant les entreprises individuelles (personnes physiques) et les statuts assimilés.



Secteur cadre de vie-technique



Secteur juridique



Secteur santé

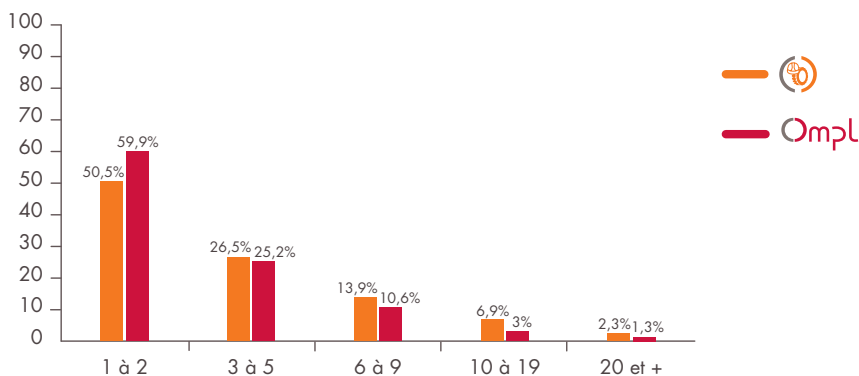
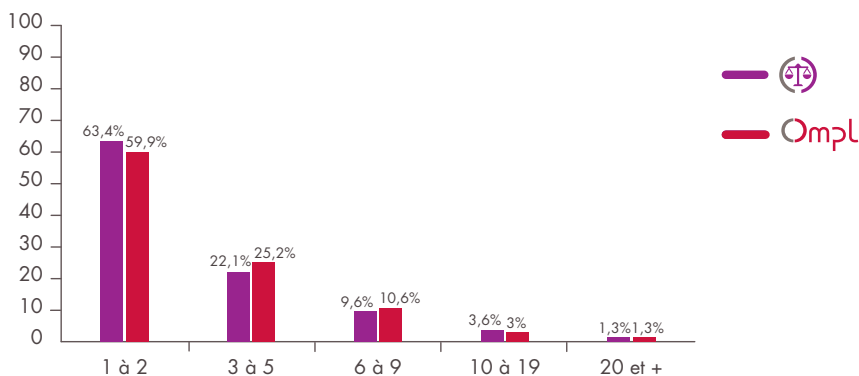
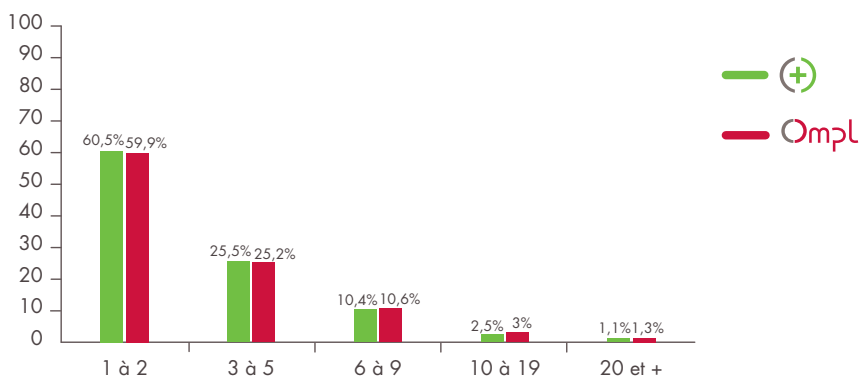
<sup>1</sup> Entreprises libérales du champ de l'OMPL : secteur cadre de vie-technique (entreprises d'architecture, entreprises d'économistes de la construction, entreprises d'experts en automobile, cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers), secteur juridique (études d'administrateurs et mandataires judiciaires, cabinets d'avocats, études de commissaires priseurs et sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques, études d'huissiers de justice), secteur santé (cabinets dentaires, laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers, cabinets médicaux, pharmacie d'officine, cliniques vétérinaires).



## UN MONDE DE TRÈS PETITES ENTREPRISES

Les entreprises générant moins de 10 emplois ETP (en équivalent temps plein) représentent près de 96 % des entreprises du champ de l'OMPL. Ce sont les très petites entreprises qui animent les activités libérales. Cette caractéristique se rencontre dans les trois secteurs avec quelques nuances. Le secteur cadre de vie-technique présente une surreprésentation des structures générant un à neuf emplois ETP : 40,3 % contre 35,8 % pour l'ensemble du champ de l'OMPL. Plus globalement les PME (dix emplois ETP et plus) sont plus représentées dans le secteur cadre de vie-technique.

## Répartition par taille des entreprises employeuses (nombre d'emplois ETP)



Données au 31/12/2015. Source : Actalians 2016.



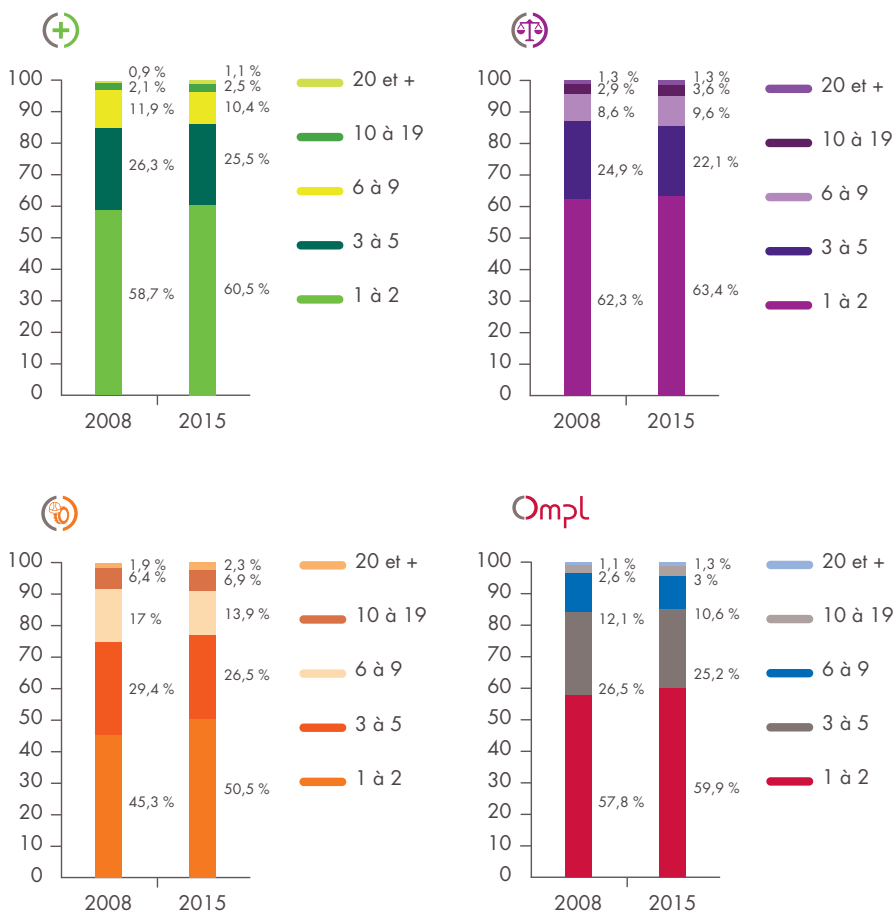
60,5 % des entreprises employeuses du secteur santé comptent un à deux emplois ETP. Cette proportion atteint 50,9 % dans l'ensemble du champ de l'OMPL.



### UNE TENDANCE AU GROSSISSEMENT DES ENTREPRISES EMPLOYEUSES

Par rapport à 2008, la répartition des entreprises employeuses évolue assez faiblement. Néanmoins, la part des très petites entreprises comptant moins de dix emplois ETP tend à diminuer (-0,6 point) au profit des entreprises de taille plus importante. Le phénomène est plus marqué dans le secteur cadre de vie-technique qui connaît une variation de +0,9 point sur la période. Dans tous les secteurs, une diminution de la part des entreprises générant six à neuf emplois ETP est observée (-1,5 point pour l'ensemble du champ de l'OMPL).

### Évolution de la taille des entreprises employeuses (2008-2015, nombre d'emplois ETP)



En raison des arrondis, la somme des pourcentages peut varier de plus ou moins 0,1 point. Sources : Actalians 2009, 2015.



En 2008, 57,8 % des entreprises du champ de l'OMPL génèrent un à deux emplois ETP. Cette proportion est passée à 59,9 % en 2015.



## TOUJOURS PLUS DE SOCIÉTÉS

Globalement, de 2008 à 2015, la part des entreprises employeuses constituées en sociétés commerciales et assimilées tend à croître assez fortement (+ 11,2 points). Le phénomène est particulièrement marqué dans le secteur cadre de vie-technique qui se distingue des autres secteurs par une prédominance des sociétés dont la part a progressé de + 19,3 points sur la période. Les entreprises individuelles restent majoritaires dans les secteurs de la santé et juridique, mais la part des sociétés progresse tout de même de plus de dix points dans les deux cas.

## Répartition des entreprises employeuses en fonction du statut juridique



En raison des arrondis, la somme des pourcentages peut varier de plus ou moins 0,1 point. Sources : Actalians 2009, 2015.



Entre 2008 et 2015, dans le champ de l'OMPL, la part des entreprises individuelles est passée de 58,1 % à 48,0 %.